Accusé de réception en préfecture
009-210901856-20260929-9_202692-DE
Reçu le 22/10/2026

Date de mise en ligne de l'acte : 26/10/2026

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAZERES (ARIÈGE)

Nombre de Conseillers en exercice :	27
Présents :	20
Procurations :	5
Votants :	25

N° 2026 9 2

L'an DEUX MILLE VINGT SIX le VINGT NEUF SEPTEMBRE à 18 H 40, le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle « André TRIGANO, sous la présidence de son Maire, Louis MARETTE.

Date convocation du Conseil Municipal : Mercredi 23 septembre 2026

Etaient présents :
Mrs BAUMEL, CAPY, COTTAVE-CLAUDET, DARDIER, ESTRADE, FOUCHÉ, GOURMANDIN, LABEUR, MARETTE, PÉREZ et PORTES.

Mmes DAGNAC, DELGENES, GIRAUDEAU, GUILLEMAT, PONS, PONTET, SALOMÉ, SENGDARA-COUMEL et ZANIN.

A donné pouvoir :
Mme BELMAS à Mme DAGNAC
M. DANDINE à M. PÉREZ
Mme DESAINT à M. MARETTE
M. DESCAZEAUD à Mme PONS
M.ZAMBONI à M.ESTRADE

Absents excusés :
Mmes EYCHENNE et SANÈGRE.

Secrétaire de séance : Louis DARDIER

OBJET SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DES COLLECTIVITÉS ELECTRIFIÉES DE L'ARIÈGE (SDE09) : Travaux d'éclairage public : Remplacement d'appareils vétustes - Tranche 4

Par courrier en date du 27 août 2026, le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Ariège (SDE09) propose l'inscription au programme d'éclairage public, des travaux de rénovation d'appareils d'éclairage public vétustes – Tranche 4.

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 72 700 € HT. Cette opération pourrait bénéficier d'une participation du Conseil départemental de l'Ariège et d'une aide du SDE09 selon le plan de financement ci-dessous :

Travaux estimés à 72 700 € HT financés par :

Conseil départemental :	12 500 € (17%)
SDE09 :	15 000 € (21%)

La participation de la Commune s'élèverait à : 45 200 € (62%)

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré, à l'unanimité :

➢ ***Demande*** au SDE la réalisation de ces travaux et leur financement selon le plan de financement précisé en amont.

FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSDIT
Pour copie conforme - au registre sont les signatures
MAZERES, le 22 octobre 2026

Le Maire,
Louis MARETTE

MAIRIE DE MAZERES